

SACHÉ-LE!

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - 37190 SACHÉ

ÉDITEUR : Mairie de Saché 11 place Alexander Calder

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Stéphane Augu, maire

Une équipe proche de vous pour construire l'avenir de Saché

Lire page 2



À LA UNE

VIE COMMUNALE ET SOCIALE

De belles fêtes

en perspective :

Fête de la moto

Fête de la Nature

Fête de la musique

Saché en fête du 11 au 14 juillet

Lire page 4

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Point sur l'aménagement du bourg

Lire page 8

ÉDITO

STÉPHANE AUGU, maire de Saché

Chères Sachéennes, Chers Sachéens,

Si j'ai pour habitude de m'adresser à vous en mon nom propre en tant que Maire, il m'a semblé essentiel, au lendemain de ces élections, de prendre la parole au nom de toute l'équipe municipale. C'est donc d'une seule voix, soudée et déterminée, que nous venons à votre rencontre à travers ces pages.

Nous tenons tout d'abord à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre participation lors du récent scrutin. Bien qu'une seule liste vous ait été proposée, vous avez été très nombreux à vous déplacer pour déposer votre bulletin dans l'urne. Cette mobilisation est bien plus qu'une formalité :

c'est un témoignage de votre soutien qui nous honore et nous donne la légitimité nécessaire pour agir.

À ce propos, nous tenons à présenter nos excuses aux habitants d'une partie de la rue principale qui n'ont pas reçu notre profession de foi. Malgré ce dysfonctionnement indépendant de notre volonté, votre confiance nous a tout de même été massivement renouvelée, et nous vous en remercions.

Sachez que votre nouvelle équipe est déjà pleinement mobilisée. Le travail a commencé sans attendre pour faire avancer les projets de notre commune. Dans cet esprit de co-construction, les commissions participatives créées lors du précédent mandat se poursuivent évidemment. Elles restent ouvertes à tous : chaque volontaire est le

bienvenu pour apporter ses idées et son énergie. Vous retrouverez d'ailleurs les dates des prochaines réunions dans l'agenda.

Dans cette même volonté de favoriser l'engagement citoyen, nous allons prochainement lancer le « statut de bénévole communal », afin de permettre à chacun de s'impliquer officiellement dans la vie du village selon ses disponibilités.

Enfin, vous découvrirez au fil de votre lecture que notre bulletin municipal « Saché-le » s'est refait une petite beauté. Nous l'avons rafraîchi pour qu'il soit le reflet de notre dynamisme et de notre envie de mieux communiquer avec vous.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et nous réjouissons de vous retrouver prochainement au détour d'une rue ou d'une réunion.

VIE MUNICIPALE

Une équipe proche de vous pour construire l'avenir de Saché



À la suite des dernières élections municipales, Saché accueille une équipe partiellement renouvelée, marquée par l'arrivée de nouveaux élus représentant près de la moitié du conseil. Ce nouvel équilibre traduit à la fois une volonté de continuité et un souffle nouveau pour accompagner les évolutions de la commune.

Autour du maire et des adjoints, l'équipe municipale s'inscrit dans une démarche de proximité avec les habitants. L'engagement commun reste le même : œuvrer pour le bien-être des Sachéens, renforcer le vivre ensemble et accompagner le développement harmonieux du territoire.

Le conseil municipal se compose désormais d'élus expérimentés, reconduits dans leurs fonctions, et de nouveaux membres venus enrichir les débats et les projets. Ce renouvellement à près de 50 % favorise l'émergence d'idées nouvelles tout en s'appuyant sur une connaissance solide des dossiers en cours.

Les élus sont par ailleurs répartis sur l'ensemble du territoire communal, garantissant une représentation de proximité et une meilleure prise en compte des réalités de chaque secteur.

Les commissions municipales ont été mises en place pour couvrir les grands domaines de la vie locale : environnement, vie associative, urbanisme et aménagement, affaires scolaires, solidarité et communication. Par ailleurs, les commissions participatives sont

maintenues, afin de permettre aux habitants de s'impliquer concrètement dans les projets de la commune et de contribuer aux réflexions collectives. Chaque conseiller y apporte ses compétences et son engagement, aux côtés des citoyens volontaires.

La nouvelle équipe a défini plusieurs axes de travail pour les années à venir : préserver et valoriser le cadre de vie, en portant une attention particulière à l'environnement et au patrimoine ; soutenir le tissu associatif, essentiel à la vitalité de Saché ; adapter les services municipaux aux besoins de toutes les générations ; favoriser le bien-être de chacun et la qualité des relations entre habitants ; et assurer une gestion rigoureuse et responsable des finances communales.

Soucieuse de renforcer le lien avec les habitants, l'équipe municipale entend développer les échanges et la concertation. Réunions publiques, outils de communication et rencontres de terrain seront privilégiés afin d'informer et d'associer les Sachéens aux projets communaux.

Forte de sa diversité et de son engagement, la nouvelle équipe municipale aborde ce mandat avec détermination. Elle invite chaque habitant à participer à la vie locale, convaincue que c'est collectivement, dans un esprit de respect et de solidarité, que se construit l'avenir de Saché.

La municipalité vous remercie pour votre confiance et reste pleinement mobilisée à votre service.

Le conseil des Sages : instance consultative citoyenne

La commune de Saché relance son Conseil des Sages, composée d'habitants souhaitant s'impliquer dans la vie locale et partager leur expérience au service de l'intérêt général. Lieu d'échange et de réflexion, le Conseil des Sages contribue au dialogue citoyen et peut formuler des avis ou propositions sur les projets communaux.

Toute personne retraitée, domiciliée à Saché, motivée et intéressée par la vie de la commune, peut se porter candidate. Rendez-vous le 04 juin à 18h00 à la mairie. Renseignements au secrétariat.

Recevez le Saché-Le par mail

Nous souhaitons vous rappeler que vous avez la possibilité de recevoir votre Saché-le directement dans votre boîte mail.

Il suffit pour cela de vous inscrire, soit directement à la mairie, soit par mail à l'adresse mairie@sache.fr

A chaque nouvelle parution de votre petit journal, vous le recevrez alors dès sa parution. Ce choix a également un impact écologique et économique en diminuant le nombre d'impressions « papier ».

Nous vous rappelons enfin que les anciens numéros, depuis le N°1 de juillet 2008, restent consultables sur le site du village.

Bénévolat communal : mode d'emploi

Envie de participer à la vie de la commune, selon vos disponibilités et vos envies ? C'est possible en devenant bénévole communal. Celui-ci est un collaborateur occasionnel du service public, donnant de son temps pour sa commune. Les besoins peuvent être variés : distribution de la gazette communale dans son quartier, aide lors des fêtes de village (installation ou rangement), appui ponctuel lors d'un événement, ou encore intervention exceptionnelle pour surveiller les enfants en cas d'absence imprévue à l'école primaire par exemple. À ce titre, il bénéficie d'une assurance complète pendant les missions qui lui sont confiées, formalisée par la signature d'une convention d'accueil de bénévole.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, une liste de volontaires est ouverte en mairie. N'hésitez pas à venir vous y inscrire en laissant vos coordonnées afin d'être contacté.e si besoin : on n'attend plus que vous ! Votre aide, même ponctuelle, peut être précieuse pour la commune.

Le conseil municipal a voté

Principales décisions sur la période de janvier à avril 2026

- Décidé de ne pas préempter sur le bien proposé rue de la Tillière,
- Prolongé le poste de contractuel pour le service technique communal,
- Reconduit le dossier de demande de subvention au titre des amendes de police pour l'année 2026,
- Accepté le renouvellement de la convention avec la Fourrière animale 37,
- Accepté l'avenant à la convention du Conseil départemental pour l'entretien du circuit automobile Christian MEUNIER,
- Approuvé le devis de l'association Repair Café Tours d'un montant de 1 000 euros pour l'organisation d'un atelier de réparation.
- Approuvé le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2025 qui présentent un excédent global de 279 075,51 euros,
- Voté le budget primitif pour l'exercice 2026 qui s'équilibre à :
 - 1 323 024,59 € pour la section de fonctionnement,
 - 1 724 290,85 € pour la section d'investissement,
- Décidé de préempter sur la parcelle AV 182 située aux Prés de Montigny pour la somme de 3 200 euros,
- Accordé une subvention de :
 - 425,70 euros au Comité de jumelage de LASNES,
 - 1 000 euros aux Stewrangeaux,
 - 1 000 euros à l'Éphémère compagnie,
 - 4 500 euros à l'Association sportive de la vallée du lys,
 - 141,90 euros au Comité de jumelage de NISA,
 - 80 euros à la mini-entreprise du Collège Honoré de Balzac,
 - 200 euros à la Fondation du Patrimoine,
 - 200 euros au Réveil de Sacheville - AAPPMA AZAY/SACHÉ,
- Retenu le devis de réparation de la toiture de la mairie d'un montant de 14 530 euros TTC,
- Renouvelé la convention de partenariat avec La Poste pour l'agence postale communale pour une durée de 9 ans,
- Validé la proposition d'acquisition des parcelles AV 146, AV 147 et AV 148 au prix de 3 000 euros,
- Validé le remplacement de deux luminaires rue Principale pour un montant de 877,50 euros et retenu les modèles d'éclairage à installer.

Le nouveau Conseil municipal, installé le 20 mars à

- Élu le Maire : Monsieur Stéphane AUGU,
- Déterminé quatre places d'adjoints au Maire,
- Élu comme adjoints :
 - Madame Sandie SCOTTI,
 - Monsieur Olivier BOUISSOU,
 - Madame Nina RICHARD,
 - Monsieur Pascal PLANCHANT,
- Fixé les taux d'indemnités par rapport à l'indice brut terminal de la fonction publique à :
 - 47 % pour le Maire,
 - 19% pour les adjoints,
 - 4% pour les conseillers municipaux avec délégation.
- Décidé des délégations accordées au Maire,

- Validé la composition des commissions communales,
- Désigné les représentants de la commune aux syndicats et autres organismes extérieurs,
- Nommé Monsieur le Maire en tant que correspondant Défense,
- Maintenu les taux d'imposition pour la taxe foncière de 2026 et a augmenté à 13,03 % le taux de la taxe d'habitation due pour les résidences secondaires et logements vacants,
- Décidé de ne pas préempter sur les biens proposés rue Principale et route de la Sablonnière,
- Préempté sur les parcelles AV 142 et AV 143, situées en ENS (Espace naturel sensible) aux Prés de Montigny pour la somme de 2 414,88 euros,
- Décidé de créer un emploi d'adjoint technique territorial permanent, à temps complet à compter du 1er mai 2026 pour le service technique communal,
- Retenu les devis de :
 - La Ligue de protection des oiseaux (LPO) et de l'Arbre voyageur d'un montant total de 1 040 euros TTC pour l'organisation de la Fête de la nature prévue le 6 juin 2026 à l'Étang de Maurux,
 - Retenu les propositions, de Berger Levrault pour l'accès au pack optimal de We Magnus (logiciels métiers) pour un montant annuel de 4 190 euros HT, de Granimond pour l'acquisition d'un colombarium pour un montant de 4 279,20 euros TTC, de ECR-Environnement pour des études de mission G2 Pro complémentaire pour le futur préau de l'école, de Pyro-fêtes de 3 000 euros TTC pour le tir du feu d'artifice du 14 juillet, en clôture de Saché en fête 2026,
 - Retenu la proposition de La Fédération française du sport automobile pour le renouvellement de l'homologation du Circuit Christian Meunier d'un montant de 820 euros,
- Validé l'acquisition des parcelles de l'Académie nationale de médecine en ENS.

État civil

Depuis le début de l'année 2026

Naissances

- Thibault PIOGER, 19 janvier
- Lucas DEBIEN, 4 février
- Marceau BARBIN, 12 mars
- Basile BÉDEL, 18 mars
-

Mariages

- Maéva MICHEL et Grégory MORAND, 11 avril

Décès

- Jacques COLLIN, 6 janvier
- Micheline BURON veuve CLÉMENT, 6 janvier
- Hélène KOUZNETZOF veuve BUCHSENSCHUTZ, 10 janvier
- Catherine LECLERC, 10 janvier

VIE COMMUNALE ET SOCIALE

Cérémonie du 8 mai

Monsieur le Maire vous convie à la cérémonie commémorative du 8 mai à 11h, au cimetière de Saché, avec la présence des enfants de l'école Yves Élléouët. Un vin d'honneur sera offert à l'issue, à la salle des fêtes H. de Balzac.

VIE COMMUNALE ET SOCIALE

Fête de la moto

Ce samedi 30 mai aura lieu la 15ème édition de la « Fête de la moto » à Saché.

Au programme de cette journée :

- Exposition motos anciennes et mobylettes.
- Circuit mini motos
- Démonstration Trial avec Adrien Vergnault un champion dans la discipline
- Balade cyclomoteur à 9 heures
- Balade moto à 14h participation 3 € par casque dont 1€ reversé à Génétic Action
- Soirée concert gratuite à partir de 18h30 : le binôme « Vent d'Ange » et le groupe « Kooze » au rythme endiablé !

Buvette et restauration midi et soir.

Possibilité de bivouac sur place. Petit déjeuner sur réservation.

Fête de nature

La municipalité et l'association "Collectif de la Vallée du Lys" s'associent pour proposer « La Journée de la Nature » le samedi 6 juin 2026, à l'Étang du Maurux, un événement gratuit et ouvert à tous.

Grâce au concours de nombreux partenaires, la journée sera rythmée par de nombreuses activités :

- Des activités à destination des enfants : lecture de contes, jeux en bois grandeur nature, maquettes
- Vulgarisation scientifique sur les stands des partenaires : l'apiculture, les moules d'eau douces, les espèces animales et végétales protégées et présentes sur le territoire
- Une conférence sur les reptiles et les amphibiens afin de sensibiliser le public aux espèces présentes sur le territoire et à l'attitude à adopter en cas de présence de

ses reptiles chez eux

- Une balade botanique à la découverte de la flore locale
- Une randonnée pédestre afin d'aller à la rencontre des agriculteurs locaux et de les questionner sur leur métier

Cette journée sera l'occasion de mettre en avant le travail effectué, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, par la CPIE au cours des mois passés. Un reportage photographique issu de l'ABC sera inauguré à cette occasion.

Une buvette sera à votre disposition tout au long de la journée proposant boissons et petite restauration.

Envie d'aider le jour-J pour l'installation ? Nous recherchons des bénévoles pour aider à la mise en place des stands le matin. Merci de vous faire connaître à la mairie.

Iron man

Le dimanche 14 juin 2026, notre commune accueillera le passage de l'IRONMAN Tours Métropole Loire Valley. À cette occasion, près de 3 400 cyclistes traverseront nos rues de 10h45 à 17h12.

Des modifications de circulation seront mises en place afin d'assurer la sécurité des athlètes et des riverains. Une signalétique spécifique sera installée dans la commune, et des informations seront distribuées dans les boîtes aux lettres environ 10 jours avant l'événement.

La route départementale RD17 sera totalement fermée à la circulation, dans les deux sens, sur l'ensemble de la traversée de la commune. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

Fête de la musique : une soirée festive à ne pas manquer !

La municipalité vous donne rendez-vous le dimanche 21 juin pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la musique !

À partir de 20h, la fanfare de Villaines ouvrira les festivités avec son énergie communicative et son répertoire entraînant. La soirée se poursuivra avec le groupe Who Lost The Keys, qui vous fera vibrer au rythme de ses morceaux pour prolonger la soirée.

Pour accompagner ce moment de partage, une petite restauration sera proposée sur place, ainsi qu'une buvette tenue par l'association Saché Anim.

Venez nombreux profiter de cette belle soirée estivale, en famille ou entre amis !

Saché en fête est en préparation !

La commune, avec le précieux soutien des associations communales, prépare actuellement Saché en fête, un rendez-vous festif à ne pas manquer cet été.

La manifestation se déroulera du samedi 11 au mardi 14 juillet et proposera un programme varié, pensé pour petits et grands. En journée, les habitants pourront profiter d'animations sportives et ludiques. En soirée, place à la convivialité avec des concerts qui rythmeront ces quatre jours de fête.

Le programme complet sera prochainement dévoilé et publié dans le prochain bulletin municipal.

Notez dès à présent les dates dans vos agendas et préparez-vous à partager de beaux moments festifs à Saché !



Tennis : relance saison

Envie de vous lancer dans un match de tennis ? Pour une heure ? Ou d'en profiter toute l'année ?

Un court de tennis est à votre disposition sur la commune. L'accès au terrain se fait avec une clé qui vous est remise lors de votre réservation de l'heure ou lors de votre abonnement. Celle-ci s'effectue au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture. L'inscription est valable du 1er janvier au 31 décembre.

Location annuelle du 1er janvier au 31 décembre	
Couple	49 €
Adulte	32 €
De 16 à 20 ans	15 €
Moins de 16 ans	8 €
<small>Une clé vous sera remise à l'année. Un règlement de 10 euros vous sera demandé pour une participation à la duplication de la clé.</small>	
Location à l'heure	
	6 €

Réouverture de l'accueil ado

Repair' café

Une action de l'Association Repair Café Tours à proximité de chez vous.

Avant de jeter : REPARÉZ ! Vous ne savez pas comment réparer vos objets fétiches cassés ou en panne ? Samedi 20 juin 2026 après-midi à la salle des fêtes sera l'occasion de découvrir les techniques et astuces de réparabilités des bénévoles du Repair Café Tours, de bénéficier de leurs savoirs pour tenter de réparer avec eux vos petits appareils / objets du quotidien ou vos vêtements. Cet événement est organisé dans le cadre d'une démarche de réduction des déchets par la Municipalité de Saché avec le soutien de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

Au programme : une animation alliant convivialité, transmission de savoirs et sensibilisation aux enjeux écologiques. Vous pourrez utiliser les outils mis à votre disposition pour remettre en état un aspirateur, un appareil audio ou tout autre petit matériel (! ne sont pas acceptés les vélos, équipements gros électroménager, engins de motocultures ni les micro-ondes), avec l'accompagnement de passionnés ou de personnes compétentes en électricité, électronique, informatique ou couture.

Afin de préparer au mieux cet événement (pour éviter le surbooking qui ferait à n'en pas douter des déçus et anticiper la composition de l'équipe des bénévoles et leurs compétences) il sera indispensable de se préinscrire. Suivez les réseaux et Panneau Pocket de la mairie : à partir du 2 juin et jusqu'au 18 juin en soirée, vous pourrez vous inscrire via un formulaire en ligne.

Enfin, l'association recherche des bénévoles supplémentaires, que ce soit pour réparer ou pour l'accueil le 20 juin, manifestez-vous à partir du 02 juin !



© crédits photos Antoine D. pour ARCT.

VIE CULTURELLE ET SOCIALE

Un final haut en couleurs pour le stage théâtre des enfants !

Après quatre jours de stage mêlant théâtre et musique, les enfants nous ont offert un spectacle plein de créativité et d'énergie autour de l'univers d'Alice au pays des merveilles.

Entre costumes, mise en scène et interprétations, leur travail a porté ses fruits pour donner vie à une représentation aussi poétique que dynamique. Un grand bravo à tous les jeunes artistes pour leur engagement et leur imagination, ainsi qu'aux

encadrants pour leur accompagnement tout au long de cette belle aventure !



VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Un Bike & Run réussi à Saché !



La commune de Saché a accueilli, le dimanche 29 mars 2026, une nouvelle édition du Bike & Run qui a rencontré un très beau succès.

Sous un soleil généreux et dans des conditions idéales, de nombreux participants sont venus relever le défi en duo, sur les différents parcours proposés. Sportifs confirmés, amateurs et familles ont partagé une journée placée sous le signe de la convivialité, du dépassement de soi et de la bonne humeur.

Les courses enfants, organisées en parallèle, ont également rencontré un franc succès, permettant aux plus jeunes de s'initier à la pratique sportive dans une ambiance ludique et festive.

L'organisation se réjouit de cette belle réussite, rendue possible grâce à l'implication des bénévoles, à la mobilisation des participants et au soutien précieux des partenaires. Nous tenons à adresser un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, aux partenaires pour leur confiance, ainsi qu'aux nombreux spectateurs venus encourager les équipes tout au long de la journée.

Enfin, un bravo à tous les participants pour leurs performances et leur esprit d'équipe, qui ont contribué à faire de cet événement un moment fort de la vie locale.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour une prochaine édition !

L'AMAP "Saché de légumes" : une nouvelle équipe pour cultiver l'avenir

"Saché de légumes" poursuit sa mission : créer un lien direct entre consommateurs et paysans grâce à un système de paniers de produits de saison, cultivés selon les principes d'une agriculture paysanne et biologique, à prix équitable.

Après une période de transition, l'association s'est reconstruite autour de bénévoles motivés, réunis au sein de deux commissions qui ont abouti à une Assemblée Générale Extraordinaire.

Un nouveau Conseil d'Administration a ainsi vu le jour, et est composé de :

- Céline CARREAU et Mélanie DALLET, co présidentes

- Émilie BOUQUET TAUZIA et Néma EID, co trésorières

- Élodie JEANDROT et Pascal GANDUS, co secrétaires

- Jérémy HÉBERT, Jocelyne SOULAS, Tony DALLET et Véronique BERTHONNEAU, membres du pôle commissions

De nouvelles commissions seront prochainement créées, et chaque AMAPien ou AMAPIenne pourra y participer.

La nouvelle saison débutera en mai.

Pour toute question ou pour rejoindre l'AMAP, vous pouvez nous contacter à : amap.sache@yahoo.com

Randonnée gourmande semi-nocturne

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Saché a le plaisir de vous inviter à une randonnée gourmande semi-nocturne qui se déroulera le samedi 6 juin, départ à 18h15.

Venez partager un moment convivial en famille ou entre amis, en profitant d'un parcours accessible à tous, rythmé par plusieurs pauses gourmandes. Une belle occasion de découvrir les environs dans une ambiance chaleureuse, à la tombée de la nuit. Les bénéfices de cette manifestation seront entièrement dédiés aux enfants de l'école, afin de soutenir leurs projets et activités pédagogiques.

Dans la continuité de cet événement, l'APE vous donne également rendez-vous le vendredi 26 juin pour la kermesse de l'école. Au programme : spectacle des enfants, jeux et animations pour petits et grands. Une buvette et un espace de restauration seront proposés sur place pour prolonger ce moment festif.

Vous êtes attendus nombreux pour soutenir les enfants et partager ces temps forts de la vie de l'école

avec le soutien de SACHÉ

RANDONNÉE GOURMANDE
12 Km
Samedi 6 Juin
Places limitées

16 €/adulte
8 €/enfant (- 12 ans)

Apéritifs au départ
Fromage sur le parcours
Dessert à l'arrivée
Eau/Vin - Café/thé

Accueil dans la cour de l'école de Saché dès 18h15 - Départ rando à 19h15

Venez avec : gilet jaune, lampe frontale et gobelet

INSCRIPTIONS : Jusqu'au Mardi 2 Juin

Renseignements : Charlene 06 33 92 67 46 ou ape.sache37@gmail.com



Soirée jeux de la Ludo : convivialité et plaisir partagé

La soirée jeux en famille, organisée le 20 mars dernier, par La Ludothèque de Saché, a rassemblé plus de 100 personnes affirmant cet événement comme un incontournable de la vie de notre village. Présents sur place à la suite de notre conseil d'investiture, nous avons été témoins des rires, des parties de jeux animées et du succès obtenu par les jeux géants en bois, récemment acquis par l'association. Par ailleurs, les bénéfices de la soirée seront directement réinvestis dans des jeux géants supplémentaires qui pourront par la suite être loués pour vos divers événements familiaux, ainsi que la présidente, Pascaline Sédilleau, le souhaitait depuis le lancement de la ludothèque.

Au-delà de ces temps festifs, la ludothèque intervient, pour la 2ème année consécutive, auprès de vos enfants au sein de l'école de Saché. En effet, de janvier à juin, les cinq classes vont bénéficier chacune de 2 séances de 45 minutes animées par les bénévoles de l'association. Interrogée lors de la soirée jeux, Marie-Aude, trésorière de l'association, affirme que ces temps soutiennent les apprentissages : « ils favorisent la mémoire des enfants, la gestion des émotions, l'auto-

nomie face aux décisions à prendre ou encore le respect des règles ».

Prochainement, vous retrouvez les bénévoles de la ludothèque aux côtés de ceux de la bibliothèque à l'occasion de « Saché en Fête », notamment lors de deux jeux de pistes autour de l'étang de Maurux, le 12 juillet après-midi. Les permanences de la ludothèque, quant à elles, se poursuivent jusqu'à la fin de l'année scolaire (vendredi 16h30-18h30 et samedi 10h30-12h30), le récent aménagement d'un espace vert situé derrière la salle Davidson, offrira aux joueurs un cadre supplémentaire, idéal aux beaux jours, pour jouer en plein air.

Enfin, La Ludothèque de Saché souhaite passer un appel au bénévolat pour aider son équipe à assurer les permanences et à poursuivre son dynamisme. Une aide, même ponctuelle, sera très appréciée, nul besoin d'être un pro du jeu, simplement quelqu'un avec quelques heures disponibles par an et l'envie de rejoindre une équipe dynamique. Pour nous, acteurs de la commune, une chose est sûre : à Saché, le jeu crée du lien !

les « Pêcheurs de Maurux »

Voici maintenant 2 années que l'association des « Pêcheurs de Maurux » a été reprise par « Saché Anim' » de façon à pérenniser l'activité pêche sur l'étang communal.

La tâche n'est pas aisée et demande beaucoup de présence notamment dans la collecte des cartes de pêche (journalière et annuelle) essentielle pour le bon fonctionnement financier de la structure.

Afin d'en faciliter la collecte, les cartes seront désormais en vente à la mairie aux heures d'ouverture, ce qui n'empêchera pas le passage régulier d'un « garde pêche » habilité à contrôler et percevoir les sommes dues.

Pour des raisons logistiques, le traditionnel concours de pêche de printemps n'aura pas lieu cette année ; ce n'est que partie remise ! Nous serons au rendez-vous dès l'année prochaine.

Pour rappel, l'étang est ouvert à la pêche du 1er mars au 30 septembre.

Tarifs :

- Carte annuelle : 60€ hors commune, 50€ pour les habitants de Saché
- Carte à la journée : 7€ hors commune, demi-journée : 5€ pour les habitants de Saché

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Déplacement des composteurs du quartier des Aunays

Afin d'améliorer leur utilisation par les habitants du quartier, les composteurs collectifs initialement installés le long de la route départementale RD17 ont été déplacés rue des Acacias.

Le premier lieu d'implantation s'est en effet révélé inadapté, car trop accessible depuis la route départementale. Des dépôts de gros déchets végétaux y ont été régulièrement constatés, alors que ceux-ci doivent être apportés en déchetterie.

Ce nouveau lieu, plus central pour le quartier et mieux adapté, permettra un usage conforme des composteurs, exclusivement réservé aux déchets organiques du quotidien.

Rappel important : le compost issu de la transformation de vos déchets organiques est à votre disposition. N'hésitez pas à l'utiliser pour enrichir vos jardins et plantations. La commune remercie l'ensemble des habitants pour leur implication et leur respect des bonnes pratiques.

HORAIRES D'OUVERTURE

Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h30

Vacances scolaires : créneau d'ouverture occasionnel communiqué sur la page Facebook.

+ DE 650 JEUX DISPONIBLES

Retrouvez la liste de nos jeux de société sur **My Ludo.***

Venez sur place découvrir la suite de notre offre : jouets, puzzles, poupées, déguisements, jeux d'apéro et jeux géants en bois pour événements.

POUR ÊTRE ADHÉRENT

- payer une cotisation annuelle de 20€ par famille ;
- fournir une caution de 30€ ;
- signer le règlement intérieur.

L'adhésion donne libre accès à la ludothèque aux heures d'ouverture pour jouer sur place ou emprunter. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

La LudoSaché fonctionne grâce à une équipe 100% bénévole qui recrute, contactez-nous !





Rappel bruit de voisinage et brûlage

Avec le retour du printemps, il est important de rappeler les règles de vie concernant le brûlage de déchets verts, l'utilisation des outils de jardinage et de bricolage.

La loi française interdit, à n'importe quel moment de l'année, de brûler ses déchets verts, même sur un terrain privé. Pour s'en débarrasser, il est possible de les déposer en déchèterie ou de les broyer.

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont quant à eux, soumis à certains horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Concours fleurissement

Ensemble embellissons notre commune

Participez à l'embellissement de la commune pour une démarche environnementale et d'amélioration du cadre de vie.

Le concours du fleurissement est ouvert à tous les habitants de la commune qui détiennent l'une des catégories suivantes : Jardin visible de la rue, Jardin intérieur, Balcon fleuri, Ferme fleurie, Commerce, Pied de mur fleuri, Parc fleuri, Hameau fleuri (au moins 3 maisons), Potager.

Inscription en mairie jusqu'au 30 juin.

Troc' plantes

atelier de repotage et distribution de plants et de graines



Rendez-vous le 08 mai à partir de 17h - Place Calder à Saché

TROC'PLANTES organisé par l'AMAP de Saché
Venez également découvrir notre petite association !

DISTRIBUTION par la Mairie de Saché
Graines de fleurs, de plantes vivaces et de plants de légumes en quantité limitée
Atelier de repotage

MARCHÉ hebdomadaire

amap.sache@yahoo.com
facebook "AMAP Saché de Légumes"

Une plante de saison : l'ail des ours



Le printemps ne ramène pas seulement les hirondelles et le chant des oiseaux dans notre belle vallée de l'Indre. Il signe aussi le retour d'une plante sauvage très prisée des gourmets et des herboristes : l'ail des ours (Allium ursinum).

À l'inverse de son cousin cultivé, l'ail des ours préfère l'ombre et la fraîcheur. À Saché, vous le trouverez principalement dans les zones boisées humides, au bord des ruisseaux ou dans les fonds de vallons ombragés. C'est une plante sociale : là où elle s'installe, elle forme

souvent de vastes tapis d'un vert tendre, recouvrant le sol de la forêt. Son nom viendrait d'une légende selon laquelle les ours, à la sortie de leur hibernation, consommeraient ces feuilles pour se purger et reprendre des forces.

La fenêtre de tir est courte ! La récolte débute généralement fin mars et s'achève en mai. Le meilleur moment pour la cueillette se situe avant la floraison, lorsque les feuilles sont jeunes et riches en arômes. Une fois que les jolies fleurs blanches en étoile apparaissent, les feuilles deviennent plus dures et perdent de leur saveur.

Attention toutefois : avant de remplir votre panier, assurez-vous de ne pas confondre l'ail des ours avec le Muguet ou la Colchique, qui sont tous deux toxiques. Le test infailible consiste à froisser une feuille entre vos doigts : si une odeur d'ail caractéristique s'en dégage, c'est le bon ! Notez aussi que la feuille d'ail des ours est souple et possède une tige distincte, contrairement au muguet.

En cuisine, tout se consomme : les feuilles, les boutons floraux et même les fleurs. Son goût est plus délicat et plus digeste que celui de l'ail classique. Vous pouvez le préparer en pesto (mixé avec de l'huile d'olive et des noix), en beurre aromatique pour accompagner vos grillades, ou simplement cru et ciselé pour relever une salade printanière.

Lors de votre cueillette dans les bois entourant la commune, veillez à ne pas déraciner la plante et à ne prélever que ce dont vous avez besoin. La nature nous offre ses cadeaux, sachons la respecter pour en profiter l'année prochaine !

Point sur les aménagements du bourg

Les travaux de réaménagement de notre centre-bourg progressent à un rythme soutenu. Comme vous pouvez déjà l'observer, l'aménagement des parkings et du jardin public touche à sa fin, tandis que le chantier de l'école a d'ores et déjà débuté.

La municipalité a fait le choix d'anticiper le calendrier des travaux afin de prévenir tout aléa technique et de garantir ainsi une rentrée scolaire de septembre en toute sérénité. Cette phase de transition

impacte temporairement l'organisation des déplacements aux abords de la cour d'école, de la cantine et de l'ALSH. Soyez assurés que nous travaillons en étroite concertation avec les équipes concernées pour apporter des solutions concrètes à chaque situation et limiter la gêne occasionnée.

Au vu des premiers espaces qui se dessinent, le résultat final s'annonce particulièrement prometteur pour le cadre de vie de notre commune.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit



Chronique sur les espèces exotiques envahissantes : le moustique tigre

La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri



- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDONS une fois par semaine



- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !

Pour plus d'infos, consultez le site de votre ARS

Et passez le message à votre voisin

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins artificiels (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage



NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)



Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...

150 m



L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles



SANTÉ ET CADRE DE VIE

Atelier de couture solidaire

Envie de partager un moment convivial et solidaire au profit des femmes opérées d'un cancer du sein ?

Dans le cadre d'octobre rose, nous prévoyons la confection de Lovely Bags pour soutenir l'association Lovely Solidarity en présence de sa coordination départementale, le dimanche 18 octobre.

Ensemble créons des sacs permettant de cacher les drains ou bouteilles aspiratrices après une opération !

Afin de préparer cet événement, nous recherchons en don du tissu 100% coton pouvant être lavé à 60 degrés (linge de maison par exemple). Nous organiserons des ateliers découpes des tissus en amont de la journée.

Vous pouvez dès à présent, en mairie, déposer votre don ou vous faire connaître si vous souhaitez participer.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus en pratique

QUI ?

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé aux femmes de 25 à 65 ans, qu'elles soient vaccinées ou non contre les papillomavirus humains (HPV).

COMMENT ?

Il consiste en un simple prélèvement au niveau du col de l'utérus dont l'analyse dépend de l'âge :
entre 25 et 29 ans : recherche de cellules anormales
entre 30 et 65 ans : recherche de la présence de virus HPV

QUAND ?

Pour être efficace, le dépistage doit être réalisé régulièrement dans les intervalles recommandés : tous les 3 ans entre 25 et 29 ans, après 2 tests réalisés à un an d'intervalle et dont les résultats sont normaux, puis tous les 5 ans de 30 à 65 ans.

MAIRIE SACHÉ

11 place Alexander Calder
Tél. 02 47 26 86 65
Fax 02 47 65 76 83
mairie@sache.fr
lundi et mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
mardi et vendredi de 9h à 12h,
samedi de 10h à 12h
Permanences des élus sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

9 place Alexander Calder
Tél. 02 47 73 22 57
lundi - mardi - jeudi - vendredi
et samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHÈQUE SACHÉ

Place Robert Martin (impasse école)
mercredi de 10h30 à 12h
vendredi de 16h à 18h
samedi durant les vacances scolaires
de 10h à 12h

LUDOTHÈQUE

3 place Alexander Calder
Rez-de-chaussée Maison Davidson
vendredi de 16h à 18h
samedi de 10h30 à 12h30

DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays 37190 Saché
Tél. 02 47 73 25 52
lundi - Vendredi de 9h à 12h
mercredi - samedi de 13h30 à 18h

DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel
37190 Azay le Rideau
lundi et vendredi de 13h30 à 18h
mardi - mercredi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Prise de rendez-vous conseillée
20 bis rue de Chinon 37190 CHEILLE
02 47 45 37 38
cheille@france-services.gouv.fr

Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la commune www.sache.fr

Recevez directement le SACHÉ-LE ! dans votre boîte mail en vous inscrivant sur le site Internet de la commune.

Suivez l'actualité de la commune sur l'application PanneauPocket ou sur la page Facebook «Mairie de Saché ».

AGENDA

- 8 mai > **Troc'plantes**, Atelier de repotage et Distribution plants et graines – A.M.A.P. et Mairie
- 8 mai > **Commémoration 8 mai**
- 27 mai > **Commission Culture** – Vie du village
- 30 mai > **Fête de la moto** – Saché Anim'
- 31 mai > **Atelier théâtre** – Éphémère cie
- 4 juin > **Conseil des Sages**
- 4 juin > **Commission Voirie, Sécurité routière et Chemins communaux**
- 6 juin > **Journée de la nature**
- 6 juin > **Randonnée gourmande et nocturne** – A.P.E. et équipe enseignante
- 14 juin > **Iron man**
- 14 juin > **Atelier théâtre** – Éphémère cie
- 20 juin > **Repair' café**
- 21 juin > **Fête de la musique**
- 26 juin > **Fête de l'école**
- 27 juin > **Spectacle « Le vent dans les voiles »**
- 11-12 juillet > **Rallycross** – E.V.L.A.
- 8 au 14 juillet > **Atelier théâtre** – Éphémère cie
- du 11 au 14 juillet > **Saché en fête**
- 29 juillet > **Théâtre de l'Ante**
- 2 août > **Fol'car** – E.V.L.A.
- 21 août > **Ciné plein air**
- 30 août > **Brocante** – Saché anim'